

Jean-Pierre Sueur a participé ce 26 avril en séance publique au Sénat au débat sur le rapport de la mission sur la désindustrialisation dont il était membre.

Il est intervenu sur le Crédit Impôt Recherche et a cité ce rapport qui relève « *certaines dérives* » et « *une utilisation abusive par les grandes entreprises, les assurances ou encore par des entreprises de service* ». Le rapport conclut : « *Ces effets d'aubaine, de même que l'utilisation du crédit impôt recherche pour des activités qui ne seraient pas directement liées au soutien de l'innovation ne peuvent perdurer* ».

Jean-Pierre Sueur a mis au regard de ces constats « *les grandes difficultés auxquelles sont confrontés des laboratoires de recherche publique ou d'universités, faute de postes et de moyens* ». Il a cité « *les salaires de début de carrière des jeunes chercheurs, sans rapport avec ce qu'on constate dans d'autres pays* » et le cas de « *nombre de doctorants français qui ne trouvent pas de poste dans notre pays* ».

Il a conclu qu'au regard de ces réalités les « *effets d'aubaine* » constatés dans « *l'affectation du crédit impôt recherche devaient cesser. Il faut donner la priorité à la recherche effective, clé de l'avenir pour nos emplois et notre économie* ».

.